

Rapport annuel

2023

Table des matières



02.

Messages de la direction

04.

Priorités stratégiques 2020-2024

05.

Collaboration et influence

08.

Renforcer la confiance des
consommateurs dans le secteur laitier

12.

Modèle d'affaires durable

14.

Gouvernance et engagement des
membres

15.

Présentation de l'équipe de l'ATLC

MESSAGES DE LA DIRECTION

Président du Conseil d'administration



Alors que nous réfléchissons à l'année écoulée, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au président sortant du conseil d'administration de l'ATLC, Michael Barrett, pour son leadership exemplaire envers l'association et l'industrie dans son ensemble. Les conseils et l'engagement de Michael ont été des ressources inestimables pendant la covid et les nombreux défis de l'industrie canadienne de la transformation laitière. Ces contributions à l'industrie seront toujours appréciées.

Sous Michael, le conseil a mis en œuvre un plan stratégique de quatre ans. Dans ce rapport, vous découvrirez le travail que l'ATLC a accompli pour obtenir une compensation pour les impacts de l'ACEUM, soutenir les efforts du gouvernement pour défendre le mécanisme d'attribution des contingents tarifaires laitiers dans le contexte du PTPGP et de l'ACEUM, développer un code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie et assurer la reconnaissance de la valeur nutritive unique des produits laitiers dans la stratégie pour une saine alimentation de Santé Canada.

Au-delà de cela, des étapes importantes ont été franchies vers la réalisation de notre objectif stratégique de moderniser

le système canadien de la gestion de l'offre pour l'industrie laitière. Ce travail se poursuivra dans les discussions à venir entre les transformateurs et les producteurs pour élaborer la prochaine stratégie nationale des ingrédients. Nous croyons que ces négociations offrent une occasion de favoriser des partenariats et une collaboration plus solides en faveur d'un secteur laitier moderne positionné pour répondre à l'évolution de l'environnement et des besoins des consommateurs.

Je suis honoré de présider le conseil d'administration de l'ATLC et je suis convaincu qu'avec votre soutien continu et vos efforts collectifs, nous bâtirons une industrie canadienne de la transformation laitière solide et résiliente.

Phil Vanderpol

Président, Conseil d'administration de
l'ATLC



MESSAGES DE LA DIRECTION

Président et chef de la direction

Si l'on regarde l'année écoulée, cela a été une période de croissance et de réalisations importantes pour l'ATLC. Nous avons accueilli de nouveaux membres de l'équipe et dit au revoir à d'autres et renforcé nos relations avec les Producteurs laitiers du Canada et d'autres organisations du secteur agroalimentaire. Les changements apportés à notre structure d'adhésion mis en œuvre lors de l'assemblée générale annuelle de l'an dernier ont permis à l'ATLC d'accueillir quatre nouveaux membres associés et deux nouveaux partenaires institutionnels. Cela a également permis à l'ATLC d'établir un comité de l'Atlantique et ainsi combler une lacune importante dans la représentation régionale.

Alors que l'ATLC entre dans la deuxième phase de mise en œuvre de son plan stratégique 2020-2024, l'accent sera mis à la fois sur la confiance des consommateurs et sur la création d'un modèle d'affaires durable. En ce qui concerne le premier, la durabilité environnementale sera une priorité de premier plan. Il est de plus en plus important que chaque industrie fasse sa part pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de réduction d'émission carbone. Le travail que l'ATLC accomplira au cours des deux prochaines

années soutiendra non seulement les objectifs du Canada, mais aidera également le secteur canadien de la transformation laitière à respecter ses engagements en tant que signataire de la Déclaration laitière de Rotterdam de la Fédération internationale du lait et à soutenir le programme "Pathways to Dairy Net Zero".

Concernant la création d'un modèle d'affaires durable, nous avons établi un processus pour les prochaines discussions producteurs-transformateurs afin de moderniser le système canadien de gestion de l'offre dans le secteur laitier. Concernant le code de conduite du secteur des produits d'épicerie, nous allons passer dans les prochains mois de la phase de développement à la phase de mise en œuvre. Ce dossier s'est avéré être un marathon plutôt qu'un sprint, mais les intervenants du secteur se sont engagés à le mener jusqu'à son aboutissement.

Il s'agit d'un moment charnière pour l'ATLC et l'industrie et nous sommes prêts à relever proactivement les défis que l'avenir nous réserve.

Mathieu Frigon

Président et chef de la direction

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

2020-2024

MISSION

Principale organisation d'experts représentant les transformateurs laitiers canadiens, nous travaillons à assurer le leadership et défendre une industrie laitière durable et axée sur le consommateur grâce à des partenariats fondés sur la confiance.

VISION

Une industrie laitière canadienne florissante qui a la confiance des consommateurs.



COLLABORER, S'ENGAGER, INFLUENCER

Être le porte-parole national reconnu des transformateurs laitiers et travailler en collaboration avec les associations provinciales pour accroître l'influence de l'industrie de la transformation laitière auprès des gouvernements à travers le Canada.

- Affaires réglementaires et politique laitière
- Politique commerciale internationale
- Représentation des petits et moyens transformateurs laitiers



RENFORCER LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS ET DES CLIENTS

Renforcer la confiance des consommateurs et des clients dans le secteur laitier.

- Bien-être animal
- La durabilité environnementale
- Qualité et traçabilité du lait



CRÉER UN MODÈLE D'AFFAIRES DURABLE

Développer un modèle d'affaires durable de la ferme au consommateur qui soutient un secteur laitier canadien en pleine croissance.

- Modernisation du système de gestion de l'offre
- Aborder les problèmes agroalimentaires plus larges (c.-à-d. Code de conduite du secteur des produits d'épicerie)

COLLABORATION ET INFLUENCE

RÉALISATIONS

COMPENSATION DE L'ACEUM ANNONCÉE

En novembre 2022, le gouvernement du Canada a annoncé plus de 400 millions de dollars en programmes pour les transformateurs laitiers touchés par la renégociation de l'accord Canada-États-Unis-Mexique. Ce financement comprenait \$333 million pour un nouveau programme d'innovation pour les initiatives à valeur ajoutée pour le lait écrémé, ainsi que 100 millions de dollars en fonds supplémentaires pour le « Fonds d'investissement dans la transformation de la gestion de l'offre » existant créé en



Mathieu Frigon et Dominique Benoit se joignent à l'hon. Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, à Québec pour une annonce des mesures de compensation de l'ACEUM.

2022 dans le cadre de la compensation des impacts de l'ACEG et des accords commerciaux du PTPGP.

À la suite de la signature de l'entente avec l'ACEUM en 2018, l'ATLC a commencé à plaider pour une « compensation complète et équitable » afin de soutenir les transformateurs laitiers dans leurs investissements pour répondre à la demande des consommateurs et s'adapter à un marché en constante évolution. Les travaux se poursuivent pour s'assurer que les programmes de rémunération qui en résultent soient élaborés en collaboration avec l'industrie afin de s'assurer que les besoins particuliers des transformateurs laitiers soient satisfaits.

REPRÉSENTER LES TRANSFORMATEURS LAITIERS À OTTAWA

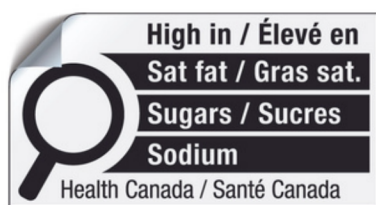
Une petite mais vaillante équipe représente les intérêts des transformateurs laitiers à Ottawa. L'équipe de l'ATLC a travaillé fort pour établir de bonnes relations de travail avec les représentants de la Commission canadienne du lait, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Environnement et Changement climatique Canada. Au cours

de la dernière année, l'ATLC a organisé plus de 35 réunions officielles avec des représentants du gouvernement, 15 entrevues avec les médias, représenté les intérêts des transformateurs lors de réunions du Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes et a soumis de nombreuses contributions aux consultations gouvernementales.

Au cœur du travail de l'ATLC à Ottawa se trouve notre conviction que les politiques et les programmes gouvernementaux devraient positionner l'industrie de la transformation laitière pour contribuer à l'économie canadienne et contribuer à un approvisionnement alimentaire sûr, stable et durable pour les Canadiens. Plus de détails à ce sujet peuvent être trouvés dans la [soumission pré-budgétaire 2023](#) de l'ATLC.

OBTENIR DES EXEMPTIONS D'ÉTIQUETAGE SUR LE DEVANT DE L'EMBALLAGE POUR LES PRODUITS LAITIERS

Le [Règlement sur l'étiquetage nutritionnel sur le devant de l'emballage](#) a été introduit l'été dernier. Proposé pour la première fois en 2018, le règlement exigera que les produits contenant plus de 15 % de la valeur quotidienne (VQ) de sodium, de sucre et de gras saturés portent des



étiquettes nutritionnelles sur le devant de l'emballage. Au cours des quatre dernières années, l'ATLC a travaillé en étroite collaboration avec Santé Canada et les Producteurs laitiers du Canada pour obtenir des exemptions basées sur le profil nutritionnel unique des produits laitiers.

L'ATLC s'est réjoui que la réglementation finale inclut une flexibilité dans la teneur en sucre pour des produits comme le yogourt. Bien qu'ils ne soient pas exemptés de l'étiquetage sur le devant de l'emballage, la réglementation s'appliquera uniquement aux sucres ajoutés ; les sucres naturellement présents dans le lait (lactose) et les édulcorants non sucrés, tels que les fruits, seront exemptés s'ils respectent le seuil de calcium requis. Le deuxième changement important apporté à la réglementation est l'utilisation d'une exemption de seuil de calcium pour les fromages normalisés et non normalisés. Cela donnera à l'industrie la flexibilité dont elle a besoin pour innover avec du fromage non normalisé.

Il s'agit d'une victoire pour les transformateurs laitiers et d'une reconnaissance du travail accompli par le Comité technique de réglementation des produits laitiers de l'ATLC. Les transformateurs alimentaires ont jusqu'au 1er janvier 2026 pour apporter les modifications.

La nouvelle réglementation sur l'étiquetage reconnaît les contributions uniques des produits laitiers à une alimentation équilibrée pour les Canadiens. L'ATLC préconisera que les réglementations sur la publicité auprès des enfants respectent également ce principe.

L'ANNÉE À VENIR

RÉPONDRE AUX GROUPES SPÉCIAUX DU PTPGP ET DE L'ACEUM CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES CT POUR LES PRODUITS LAITIERS

Des travaux importants se poursuivent à l'appui de la réponse du gouvernement du Canada à un certain nombre de groupes spéciaux de règlement des différends demandés par les partenaires commerciaux de l'ACEUM et du PTPGP. Les deux groupes spéciaux s'attaquent aux mécanismes d'allocation des contingents tarifaires (CT) laitiers du Canada. L'ATLC continue de partager l'opinion du gouvernement selon laquelle le Canada a respecté ses obligations en vertu de l'ACEUM et du PTPGP et que ses mécanismes d'allocation des contingents tarifaires pour les produits laitiers sont

conformes à la fois aux accords et aux décisions du précédent groupe spécial de l'ACEUM en janvier 2022.

VEILLER À CE QUE LA RÉGLEMENTATION FONCTIONNE POUR LES TRANSFORMATEURS LAITIERS

Le Comité technique de réglementation des produits laitiers de l'ATLC joue un rôle important dans l'élaboration des positions de l'ATLC sur la réglementation des produits laitiers canadiens.

Cette année, l'ATLC continuera de mobiliser Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour plaider en faveur de changements à la réglementation sur l'étiquetage et les ingrédients qui répondent aux besoins changeants des transformateurs laitiers, de leurs clients et des consommateurs.



Le Canada continuera de défendre son système de gestion de l'offre et l'accès au marché qui a été convenu par le Canada et les États-Unis. Nous resterons fermes face aux tentatives de renégociation des accords pendant les travaux du groupe spécial sur le règlement des différends.

l'Honorable Mary Ng, La ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique ([le 31 janvier, 2023](#))



RENFORCER LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS DANS LE SECTEUR LAITIER

RÉALISATIONS

SOUTENIR LA NEUTRALITÉ CARBONE DES PRODUITS LAITIERS D'ICI 2050

En décembre 2022, le conseil d'administration de l'ATLC a adopté l'objectif d'atteindre la neutralité carbone pour l'industrie laitière d'ici 2050. Agir maintenant permet à l'ATLC de s'aligner sur les objectifs des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, ainsi qu'aux objectifs des producteurs laitiers visant à atteindre la neutralité carbone en matière d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Cela s'appuie sur les engagements antérieurs de l'organisation en tant que signataire de la [Déclaration laitière de Rotterdam](#) et partisan du programme [Pathways to Dairy Net Zero](#).

L'ATLC a engagé le Groupe Agéco pour utiliser la méthodologie de l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour guider les membres du comité sur l'environnement de l'ATLC à déterminer les objectifs de l'industrie. Le SBTi est une méthodologie de renommée internationale qui fournit aux entreprises des voies clairement définies pour réduire les émissions de GES. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science »

s'ils sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris (c'est-à-dire limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels). La première phase des travaux de cadrage a commencé en mars de cette année.

WE SUPPORT

**PATHWAYS TO
DAIRY NET ZERO.**

We're helping to accelerate
climate change action for
dairy worldwide.

L'ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ GUIDE LES ACTIONS CLIMATIQUES DE L'ATLC

Pendant l'année 2021, une évaluation de matérialité a été menée par le groupe ISOS afin de déterminer des objectifs de

durabilité environnementale éclairés pour les transformateurs laitiers canadiens. L'évaluation de matérialité a identifié trois grandes priorités pour les transformateurs laitiers canadiens :

1. Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre,
2. Circularité et zéro déchet pour les emballages plastiques, et
3. Intendance de l'eau.

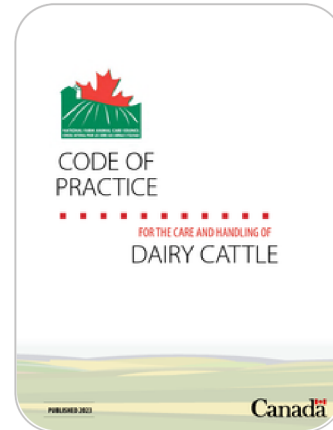
Sur la base des résultats de matérialité, le comité sur l'environnement de l'ATLC a recommandé que les efforts immédiats se concentrent sur la réduction des émissions de GES.

LA COLLABORATION MÈNE À UN NOUVEAU CODE LAITIER

L'ATLC accueille favorablement les mises à jour, en mars dernier, du [Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers](#) du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). Le nouveau Code est l'aboutissement de trois années de collaboration et de partage d'information entre les représentants de l'ATLC, les Producteurs laitiers du Canada, Humane Canada, les vétérinaires et les experts gouvernementaux.

Le nouveau Code comprend des mises à jour importantes et des solutions fondées sur des données probantes pour répondre aux attentes des consommateurs et répondre aux préoccupations concernant les soins aux animaux d'élevage. Le nouveau Code entrera en vigueur le 1er avril 2024.

Le processus d'élaboration des Codes de pratique du Canada est une approche collaborative unique qui crée un environnement permettant à diverses perspectives de se rassembler et d'élaborer des orientations communes et durables pour les soins aux animaux d'élevage.



CRÉER UN CADRE POUR LA DURABILITÉ AGROALIMENTAIRE

Au cours de la dernière année, l'ATLC s'est jointe à l'Indice national de rendement agroalimentaire, une coalition de plus de 120 partenaires des secteurs public et privé travaillant ensemble pour élaborer un cadre complet pour la durabilité agroalimentaire au Canada - de la ferme au commerce de détail. L'indice est un outil pour plaider en faveur d'une approche globale de la durabilité, qui comprend l'empreinte carbone en plus de plusieurs autres facteurs de durabilité.

En tant que projet pilote, le [premier indice de durabilité pour le secteur agroalimentaire canadien](#) a été publié en

mai. Les 20 indicateurs et 130 paramètres de l'indice fournissent un aperçu complet de la contribution du secteur à l'environnement, au bien-être économique et sociétal, en examinant des questions telles que la salubrité des aliments, la sécurité alimentaire et les soins aux animaux d'élevage, ainsi que des questions liées à la main-d'œuvre.

L'ANNÉE À VENIR

SOUTENIR LES EFFORTS DES PRODUCTEURS POUR FOURNIR UN NIVEAU ÉLEVÉ DE SOINS

Faire progresser les pratiques de bien-être animal au Canada nécessite une collaboration continue. À cette fin, les membres du comité du bien-être animal de l'ATLC se sont activement engagés à soutenir le travail des PLC pour réviser les protocoles de [proAction](#) sur le bien-être des animaux et mettre en œuvre les nouvelles exigences du Code laitier du CNSAE. L'ATLC est heureuse d'avoir l'occasion de fournir des commentaires sur les points de vue des transformateurs laitiers et de leurs consommateurs alors que les PLC entreprennent cet important travail.

Cette collaboration s'inscrit dans la continuité de la longue histoire de collaboration des transformateurs laitiers et des producteurs sur les questions liées au bien-être animal. L'ATLC et les PLC maintiennent d'importants programmes comme le groupe de travail PLC-ATLC sur la liste des vétérinaires. Ce groupe de

travail guide le programme national d'audit du bien-être des animaux par des vétérinaires tiers. L'ATLC a également plaidoyé pour la mise en place d'une politique de protection des animaux qui décrit les mesures requises lorsque les attentes en matière de bien-être des animaux ne sont pas satisfaites.

CRÉATION D'UN BILAN CARBONE

Cette année, l'ATLC commencera à faire un inventaire du carbone pour le secteur canadien de la transformation laitière. Cela permettra au secteur de comprendre où il en est actuellement en matière d'émissions de GES.

Bien que certains membres recueillent déjà ces données, l'ATLC reconnaît qu'il s'agira d'un nouvel exercice pour un certain nombre de transformateurs. À ce titre, l'ATLC allouera les ressources nécessaires pour soutenir les membres participant à cette initiative.

L'exercice d'inventaire carbone permettra à l'industrie de quantifier les émissions de carbone pour une tonne de produits laitiers vendus et ainsi aider à établir des pratiques pour améliorer l'efficacité énergétique.

COLLABORER POUR CRÉER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES PLASTIQUES AU CANADA

Cette année, l'ATLC continuera de travailler pour s'assurer que la réglementation et les politiques

canadiennes soutiennent les efforts du secteur de la transformation laitière pour améliorer la circularité et réduire les déchets en matière d'emballages en plastique.

Le comité sur l'environnement de l'ATLC travaille avec Santé Canada et Environnement et Changement climatique Canada pour s'assurer que les règlements proposés sur le plastique de qualité alimentaire, le contenu recyclé des plastiques et l'étiquetage soient réalisables pour les produits laitiers.

qui travaillent à atteindre des objectifs clairs et réalisables en matière de réduction des déchets plastiques, d'amélioration de la recyclabilité et du contenu recyclé d'ici 2025.



Le travail de l'ATLC sur la circularité et le zéro déchet pour les emballages en plastique se poursuit également par l'entremise du Pacte canadien sur les plastiques.

[Le Pacte canadien sur les plastiques](#) est une collaboration multipartite unique, dirigée par l'industrie, qui regroupe l'ensemble de la chaîne de valeur et qui est animée par une vision commune d'une économie circulaire pour les plastiques. L'ATLC est l'un des plus de 90 partenaires

MODÈLE D'AFFAIRES DURABLE

RÉALISATIONS

LE CODE DE CONDUITE CANADIEN DU SECTEUR DES PRODUITS D'ÉPICERIE APPROCHE DE SA RÉALISATION

Après quatre ans de plaidoyer en faveur d'un Code de conduite du secteur des produits d'épicerie pour le Canada, une proposition menée par l'industrie et facilitée par [le gouvernement](#) a été présentée en mai de cette année. Le [Code proposé](#) vise à minimiser les différends et à améliorer la transparence et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement des produits d'épicerie du Canada. Le code proposé comprend également la création d'un [Bureau du surintendant du code pour le secteur des produits d'épicerie](#), une organisation composée de membres qui assurera la surveillance du Code.

Des consultations sont en cours et on espère qu'un code final sera prêt à être mis en œuvre d'ici la fin de 2023.

C'est un moment particulièrement important pour l'ATLC. L'organisation a joué un rôle prépondérant dans la promotion d'un code et l'encouragement de la collaboration intersectorielle avec d'autres associations de l'industrie. Le

président et chef de la direction de l'ATLC, Mathieu Frigon, et le membre du conseil d'administration Mark Taylor, continuent d'être membres des comités qui ont élaboré le projet de code et qui par la suite superviseront sa mise en œuvre.



Nous ne saurions trop insister sur l'importance d'un code de conduite canadien pour améliorer l'efficacité et la collaboration tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le Code visera à apporter de la transparence et une plus grande certitude contractuelle aux relations commerciales grâce à des conditions et des accords clairs entre les fournisseurs et les détaillants

Mathieu Frigon à National Newswatch
(le 11 avril 2023)

PARTICIPATION À L'EXAMEN GOUVERNEMENTAL DE L'INFLATION ALIMENTAIRE

En mars, le président du Conseil de l'ATLC, Phil Vanderpol, et le président et chef de la direction, Mathieu Frigon, ont comparu

devant le Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes dans le cadre de l'étude du comité sur l'inflation des prix des aliments. Ils ont affirmé que la mise en œuvre d'un code de conduite du secteur des produits d'épicerie faisait partie de la solution aux problèmes auxquels fait face la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada.



Phil Vanderpol présente au Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes le 7 mars

TRAVAIL EN COURS

CRÉATION DU COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ATLC

Un processus a été établi pour les prochaines discussions producteurs-transformateurs afin de moderniser le système de gestion de l'offre du secteur laitier. Ce processus comprend deux comités; un comité consultatif de l'industrie dont le mandat sera d'identifier les priorités et un comité de négociation dont la tâche sera de proposer des changements au système pour donner suite à ces priorités. Une première réunion du Comité consultatif de l'industrie laitière devrait avoir lieu au cours de l'été.

Afin de développer la position de l'association sur les enjeux de politique laitière et de préparer les discussions à venir avec les producteurs laitiers sur la modernisation du système de gestion de l'offre pour le secteur laitier, un comité permanent des politiques a été créé. Le comité des politiques de l'ATLC est présidé par Gilles Froment, membre de l'exécutif de l'ATLC.

AUGMENTATION DE LA REPRÉSENTATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION

Afin d'accroître la représentation des transformateurs laitiers de toutes tailles, l'ATLC a mis sur pied le Groupe de travail sur les PME de la transformation laitière. Ce groupe de travail, à durée limitée, sera chargé de conseiller le comité des politiques de l'ATLC sur l'élaboration d'une position des transformateurs laitiers dans le cadre des discussions entre transformateurs et producteurs en 2023 afin de moderniser le système de gestion de l'offre du secteur laitier.

GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATLC

En décembre, le président du conseil d'administration de l'ATLC, Michael Barrett, a pris sa retraite de son poste à l'ATLC et de son rôle de PDG de Gay Lea Foods. Michael a été élu président pour la première fois en 2019, mais a soutenu le conseil d'administration de l'ATLC à de nombreux égards au fil des ans et nous le remercions pour son dévouement à la fois à l'ATLC et à l'industrie dans son ensemble.

Avec le départ à la retraite de Michael, Phil Vanderpol a été élu président du conseil d'administration. Phil est président et chef de la direction de Vitalus Nutrition et a précédemment été vice-président du conseil d'administration de l'ATLC (2015-2022).

Remplaçant Phil au poste de vice-président, Sarab Hans, présidente de Hans Dairy Inc. Dominique Benoit (vice-président principal, Agropur), Gilles Froment (vice-président principal, Lactalis Canada) et Catherine Tokarz (vice-présidente principale, Saputo) poursuivent leur rôles au sein du comité exécutif de l'ATLC.

ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES

En août, l'ATLC a accueilli [Hans Dairy](#) en tant que membre principal le plus récent. Hans Dairy est rapidement devenu un membre actif avec Sarab Hans, présidente de Hans Dairy Inc., devenant membre du conseil d'administration de l'ATLC en décembre dernier dans le rôle de vice-présidente, Sarab est également devenue



Comité exécutif de l'ATLC 2022-2023 (de gauche à droite): Dominique Benoit, Catherine Tokarz, Phil Vanderpol, Sarab Hans, et Gilles Froment.

membre du comité des politiques de l'ATLC.

Les modifications apportées à la structure de gouvernance de l'ATLC approuvées lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2022 ont permis à l'organisation de créer de nouvelles catégories de membres qui répondent aux besoins uniques des petits et moyens transformateurs laitiers et des principaux intervenants du secteur laitier.

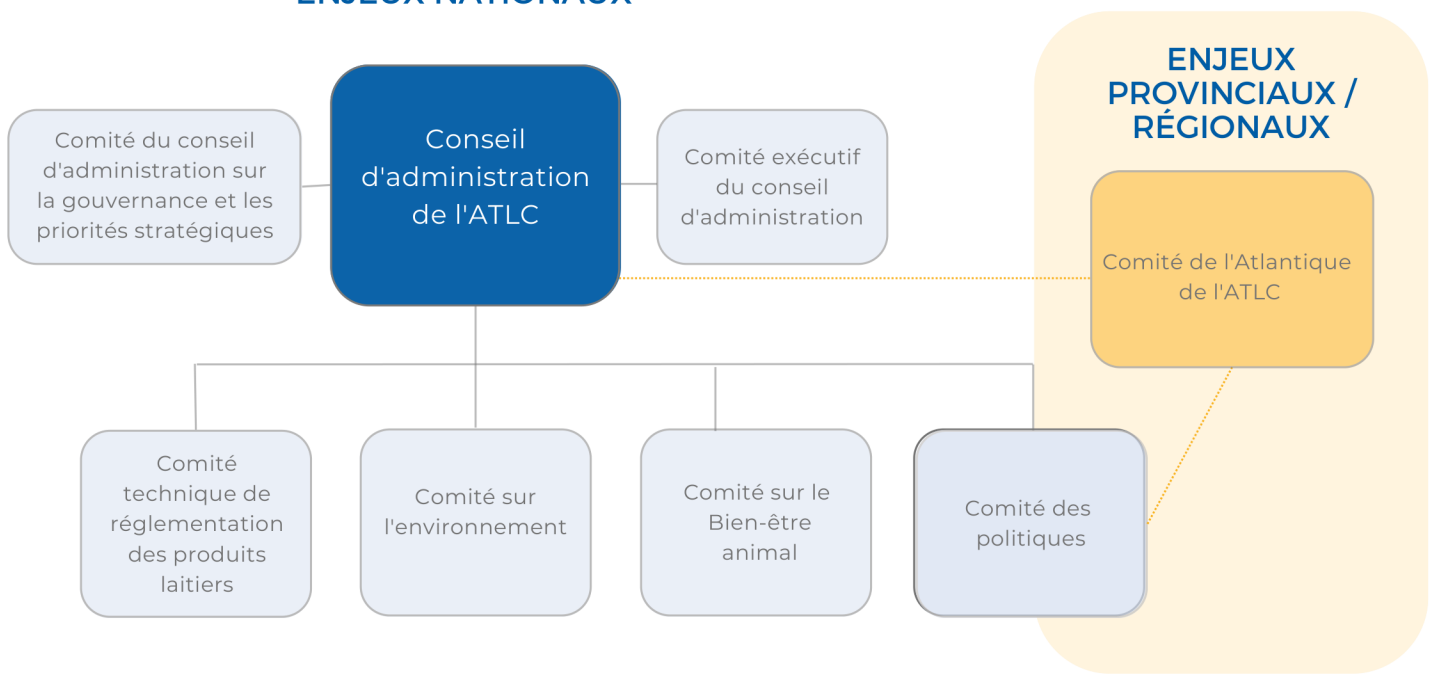
Les nouveaux membres associés incluent : Canada Royal Milk, Fromagerie l'Ancêtre, Fromagerie St-Albert, Reid's Dairy. L'ATLC a aussi accueilli Financement Agricole Canada et la Fédération des caisses Desjardins du Québec comme partenaires institutionnels.

CRÉATION DU COMITÉ ATLC ATLANTIQUE

Suite à l'approbation du conseil d'administration de l'ATLC en juin 2022, les travaux ont commencé pour établir le comité ATLC Atlantique. Soutenant le travail des transformateurs laitiers du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador, le comité ATLC atlantique a été créé dans le contexte de l'adhésion d'Amalgamated Dairies Ltd. à l'ATLC en 2022 et a comblé un écart important dans la représentation régionale au Canada Atlantique. Le comité s'occupe des questions qui sont de portée provinciale ou régionale (dans le Canada atlantique) dont les priorités sont déterminées par le comité lui-même.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE L'ATLC

ENJEUX NATIONAUX



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE L'ATLC

PERSONNEL

L'équipe de l'ATLC a connu un certain nombre de changements au cours de la dernière année. Nous avons été ravis qu'Ons Dhaoui ait accepté un poste à temps plein au sein de notre équipe. Notre associé de longue date aux relations gouvernementales, Michel Tremblay a pris sa retraite et Amélie Baillargeon, coordonnatrice, Affaires publiques et opérations, s'est jointe à la fonction publique à la fin de 2022. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles entreprises.



Mathieu Frigon
président et chef de la direction



Marie Ly
vice-présidente, politiques et
affaires réglementaires



Chathurika Dayananda
gestionnaire, programmes et
affaires réglementaires



Ons Dhaoui
analyste des politiques

BOARD OF DIRECTORS

EXÉCUTIF

Phil Vanderpol, président
Vitalus Nutrition Inc.

Sarab Hans, vice-présidente
Hans Dairy Inc.

Dominique Benoit, trésorier
Agropur Dairy Cooperative

Gilles Froment, secrétaire
Lactalis Canada

Catherine Tokarz, membre extraordinaire
Saputo Inc.

DIRECTEURS

Roger Bergeron
Fromagerie Bergeron

Suzanna Dalrymple
Coopérative Gay Lea Foods

Eric Elmhirst
Arla Foods

Stéphane Le Gal
Agropur Coopérative laitière

Bill McKenzie
Foothills Creamery

Luc Boivin
Fromagerie Boivin

Ryan Denis
Fairlife – Coca Cola

Haig Poutchigian
Saputo Canada

Dan Magliocco
Danone Canada

Vince Mendes de Franca
General Mills Canada

Mark Taylor
Lactalis Canada

Albert Borgo
Quality Cheese

Karla Dibartolo
Kraft Heinz Canada

Cristine Laforest
Groupe Bel Canada inc.

Chad Mann
Amalgamated Dairies Limited

Maheb Nathoo
Agrifoods International Cooperative

CONTACT

Association des transformateurs laitiers du Canada

220, avenue Laurier Ouest
bureau 500
Ottawa, Ontario
K1P 5Z9

613-232-7242

www.dpac-atlc.ca
info@dpac-atlc.ca
[@dpac_atlc](https://www.instagram.com/dpac_atlc)